



# Millennia 2015

Conférence internationale -7- 8 mars 2008, Liège (Wallonie)

## **THEME : FEMMES ACTRICES DE DEVELOPPEMENT POUR LES ENJEUX MONDIAUX**

### **PLENIERE 3 : DIVERSITE CULTURELLE ET LINGUISTIQUE, LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET**

#### **PRESIDENCE**

**Mme Delphine NANA MEKOUNTE**

***Membre du Comité Scientifique et Point Focal du Continent Africain pour la 1<sup>ère</sup> édition de Millennia2015***

#### **INTRODUCTION**

La **gouvernance** est une notion controversée. Le terme de gouvernance est en effet défini et entendu aujourd'hui de manière très diverse et parfois contradictoire. Cependant et malgré la multiplicité des applications du mot, il existe une dynamique commune dans l'usage de ce terme. Chez la plupart de ceux qui, au sein du secteur public comme au sein du secteur privé, emploient le terme de gouvernance, celui-ci désigne avant tout un mouvement de « décentrement » de la prise de décision, avec une multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision. Il renvoie à la mise en place de nouveaux modes de régulation plus souples, fondés sur le partenariat entre différents acteurs.

S'agissant de l'Internet, il se définit techniquement, comme le réseau public mondial utilisant le protocole de communication IP (*Internet Protocol*).

Selon la définition du groupe de travail sur la gouvernance d'Internet créée par le Secrétaire Général des Nations Unies, afin de préparer le terrain pour les négociations qui devaient avoir lieu lors de la deuxième phase du SMSI à Tunis en 2005, il faut entendre par « gouvernance de l'Internet » l'élaboration et l'application par les États, le secteur privé, et la société civile, dans le cadre de leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de

décisions et programmes communs propres à modeler l'évolution et l'usage de l'Internet.

Par ailleurs, la gouvernance mondiale de l'Internet est un sujet complexe, qui implique des intérêts puissants. Après tout, il s'agit de définir ou de perfectionner la coordination mondiale des différentes composantes du réseau, depuis l'infrastructure jusqu'aux méthodes appropriées pour une éventuelle surveillance du contenu (qui recouvre des sujets allant de la pornographie infantile à l'utilisation indue du courrier électronique à des fins de fraude).

Dans les recommandations 29 de l'Agenda de Tunis concernant la gouvernance de l'Internet, les Etats ont réaffirmé les principes énoncés pendant la 1ère phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information tenu en Genève en décembre 2003, selon lesquels l'Internet est devenu une ressource publique mondiale et sa gouvernance devrait constituer l'une des priorités essentielles de la société de l'information. La gestion internationale de l'Internet devrait s'opérer de façon multilatérale, transparente et démocratique, avec la pleine participation des Etats, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales. Elle devrait assurer une répartition équitable des ressources, faciliter l'accès de tous et garantir le fonctionnement stable et sécurisé de l'Internet, **dans le respect du multilinguisme.**

**Et dans la recommandation 53.** Ils ont pris l'engagement d'œuvrer résolument en faveur du **multilinguisme de l'Internet dans le cadre d'un processus multilatéral, transparent et démocratique** faisant intervenir les pouvoirs publics et toutes les parties prenantes, en fonction de leur rôle respectif. Dans ce contexte, nous prôtons en outre l'utilisation des langues locales pour l'élaboration de contenus, la traduction et l'adaptation, les archives numériques et les diverses formes de médias numériques et traditionnels et nous sommes conscients que ces activités peuvent également renforcer les communautés locales et autochtones. De ce fait, nous souhaitons insister sur la nécessité :

- de faire progresser l'adoption du multilinguisme dans un certain nombre de secteurs : noms de domaine, adresses de courrier électronique, recherche par mot-clé ;
- de mettre en oeuvre des programmes autorisant la présence de noms de domaine et de contenus multilingues sur l'Internet, et d'utiliser divers modèles logiciels pour faire face au problème de la fracture numérique linguistique et assurer la participation de tous dans la nouvelle société qui se fait jour.

Pour développer ces deux thèmes qui se complètent, à savoir la diversité linguistique et culturelle, ainsi que la Gouvernance de l'Internet, nous aurons comme intervenants :

**Hind Almualla** : Responsable de l'Autorité de l'Innovation de la Connaissance et de l'Innovation. Gouvernement de Dubaï ; Présidente de Nœud des Emirats Arabes Unis. Projet Millenium de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies (WFUNA) : *Dubaï. Emirats Arabes Unis*

**Marie ARENA**, Ministre Présidente du Gouvernement de la Communauté française *Wallonie- Bruxelles, Binche Wallonie*

**Anne Rachel Inné**, Consultante Internationale, Responsable du contact avec l'Afrique pour l'ICANN ; *Niger*

**Chengetai MASANGO**, Directeur Programme Technologies au sein du Secrétariat du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (IGF), dont la mission est d'appuyer le Secrétaire général des Nations Unies à mettre en œuvre le mandat du Sommet mondial sur la société de l'Information (SMSI), *Genève Suisse*

**Pietro Sicuro**, Directeur de l'Institut de la Francophonie numérique de l'organisation internationale de la Francophonie ; *Paris, France*